

**ATTESTATION GRAMMER SOLAR
FABRICANT DES CAPTEURS
SOLAIRES thermiques GLK - SLK.**

SASU Grammer Solar France
La Grande Cour
F 69770 Montrottier
www.grammer-solar.com

SASU au capital de 40.000€
N° SIRET: 520 655 515 00010
N° TVA intracommunautaire :
FR01520655515

Présidente: Almut Petersen

Compte bancaire:
IBAN: FR76 1390 7000 0081
4780 0521 631
BIC: CCBPFRPLYO

Bureau allemand
Goldschmiedstr. 4
D-72379 Hechingen
Telefon +49 (0) 7471/73977-0
Telefax +49 (0) 7471/73977-10
a.petersen@grammer-solar.com

Amberg, le 24 janvier 2013,

Nous attestons par la présente la conformité des produits Grammer Solar, capteurs GLK et SLK sous l'appellation commerciale TwinSolar, TopSolar, Jumbo Solar. Ces produits ont été testés conformément à la norme européenne de tests des capteurs EN12975-1,2:2006, à la norme internationale de tests des capteurs ISO/FDIS 9806:2012 et dans le respect des Solar Keymark Scheme Rules (Version 19 octobre 2012). Les exigences du Solar Keymark ont été satisfaites et validées par l'organisme certificateur Fraunhofer Institute for Solar Energy Systems ISE.

Les capteurs GRAMMER Solar répondent à l'éligibilité d'un équipement de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable (cas général) 2005-2015, selon l'article 200 quater du code général des impôts, annexe 4, article 18 bis, modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 – art 1. Paragraphe 3

- a) 1° alinéa – Equipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires, disposant d'une certification CSTbat ou Solar Keymark ou équivalent.

Attestation conforme pour faire valoir ce que de droit.



Almut Petersen

SASU GRAMMER Solar France